

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Date : 01/01/2018 et jusqu'à nouvel ordre

Coordonnées du prestataire :

SIAM HOLIDAYS
Nonthida BIWAND
227 Moo 8 Changsawang
Nongkomkho tambon
NONGKHAÏ 43000
Thailand
Tel: + 66 890 966 052
Email : contact@siam-holidays.com

Destination :

Thaïlande et/ou Laos selon le circuit proposé et le programme dont le bénéficiaire reconnaît en avoir les détails

Transport :

Le bénéficiaire voyagera en avion entre la France et la Thaïlande sur la compagnie de son choix et à ses frais. Les vols domestiques seront effectués soit par les compagnies locales disponibles pour les déplacements considérés et au choix du prestataire.

Les horaires des vols internationaux seront communiqués au prestataire au plus tôt et en tout état de cause au plus tard 30 jours avant le départ avec néanmoins une possibilité de changement si celui-ci est imposé par les compagnies aériennes ou par des circonstances indépendantes de la volonté du bénéficiaire.

En cas de changement sur le vol international le circuit sera adapté au mieux sans que le prestataire soit responsable de suppression de visites ou excursions dus à ce changement.

Les autres modes de transport durant le voyage seront en van privé ou semi privé, bus publics, taxis, selon le programme validé par le bénéficiaire.

Mode d'hébergement :

Le bénéficiaire résidera dans les hôtels choisis par le prestataire petit déjeuner inclus.

Le bénéficiaire pourra, au moment de l'élaboration du circuit, choisir d'autres hôtels que ceux choisis par le prestataire, le prix pouvant alors varier à la hausse ou à la baisse en fonction de l'hôtel qui aura été choisi par le bénéficiaire.

Repas :

Les repas et boissons ne sont pas inclus dans la prestation, sauf ceux implicitement prévus dans certaines excursions.

Itinéraire :

Le bénéficiaire du circuit reconnaît avoir connaissance de tous les détails de l'itinéraire et sa description ainsi que les détails des excursions prévues dans le circuit considéré.

Prix :

Le bénéficiaire du circuit reconnaît avoir reçu l'indication des prix de celui-ci.

Les prix incluent les hébergements avec petits déjeuners, les transferts (avion, bus, taxi,...), les entrées de toutes les visites prévues au programme, les excursions si prévues dans le circuit, l'accompagnement et l'assistance d'un(e) guide 24h/24 durant tout le séjour (sauf pour les circuits proposés et acceptés sans guide).

Les prix n'incluent pas les repas et boissons, le vol depuis la France jusqu'en Thaïlande, les dépenses personnelles, les frais de formalités (passeport, vaccinations, visa), les pourboires et les assurances.

Révision des prix :

Les prix indiqués sur le site sont régulièrement révisés en fonction de la parité entre l'euro et le baht.

Dans tous les cas le prix que le client recevra au travers de sa facture sera en Thaï Bahts, sera net et ne sera pas révisé jusqu'au paiement intégral.

Le prix en euros indiqué sur un devis est au cours de change entre le baht et l'euro à la date de remise du devis ou de l'offre.

Pour chaque paiement le prix en euro sera au cours du jour à la date du paiement.

Changements dans le programme du circuit :

Le bénéficiaire reconnaît être informé que des changements peuvent éventuellement être opérés dans le circuit pour des raisons indépendantes de la volonté du prestataire et notamment des raisons climatiques pour les excursions et croisières ou toute autre raison résultant de causes dont le prestataire n'est pas responsable.

Dans ce cas aucun dédommagement ne pourra être exigé.

Dans le cas où le prestataire déciderait d'un changement sans raison majeure, celui-ci s'engage à un remplacement de la prestation de même qualité ou si cela n'est pas possible au remboursement de la prestation qui n'aurait pas été fournie.

Il en est de même pour les hôtels, au cas où un hôtel figurant dans le circuit ne serait pas disponible pour une raison majeure, un autre de qualité équivalente ou supérieur serait proposé.

Modalités de paiement :

50% du prix sera payé à la réservation et le solde selon un échéancier avec un dernier versement au plus tard 30 jours avant l'arrivée.

Annulation ou interruption de voyage :

En cas d'annulation du voyage par le bénéficiaire, aucune somme payée ne pourra être remboursée pour quelque raison que ce soit, c'est pourquoi il est recommandé au bénéficiaire de souscrire une assurance annulation.

En cas d'interruption du voyage pour des raisons préventives ou pour des raisons liées au bénéficiaire, aucune somme ne pourra être remboursée.

Le prestataire a toutefois la possibilité, et sans que ce soit pour lui une obligation, de proposer au bénéficiaire un report de la partie de voyage non effectuée ou un avoir sur un autre voyage à venir à condition que celui-ci se déroule dans les 12 mois suivant la date d'interruption du voyage. Le montant de l'avoir sera à la discrétion du prestataire en fonction des sommes que lui-même aura pu obtenir en remboursement auprès de ses intervenants (vols intérieurs, hôtels etc...)

Tout voyage confirmé par le bénéficiaire devra être réglé à hauteur de 50% en cas d'annulation jusqu'à 4 mois avant le départ. Après 4 mois avant le départ la totalité du voyage sera dû en cas d'annulation.

En cas d'annulation par le prestataire si le nombre requis de voyageurs n'est pas atteint dans le cas d'un voyage de groupe, celui-ci remboursera au bénéficiaire l'intégralité des sommes déjà perçues sans autre indemnité.

Cette annulation ne devra pas intervenir dans un délai inférieur à 21 jours avant la date de départ.

Assurance du bénéficiaire :

Le bénéficiaire reconnaît être assuré durant toute la durée de son voyage contre les risques de santé (maladie, accident, décès) ainsi que la responsabilité civile.

Il devra fournir l'attestation de son assurance au prestataire au plus tard 1 mois avant le départ.

A signaler qu'aucun voyageur ne pourra être admis sans assurance sous peine d'annulation sans indemnité.

Cession du contrat :

Le contrat pourra être cédé à un tiers sur volonté du bénéficiaire dans un délai maximal de 21 jours avant la date de départ.

Le prestataire se réserve néanmoins le droit de refuser la cession dans le cas où l'état de santé du ou des nouveaux voyageurs ne serait pas compatible avec le circuit concerné.